

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018 faisant ressortir un total de 21 306 664 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 259 322 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 21 243 774 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 31 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2018	31/12/2017
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		16 622 509	15 370 158
Titres OPCVM		-	-
	3.1	16 622 509	15 370 158
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	998 882	2 470 304
Disponibilités	3.3	3 685 273	2 514 840
		4 684 155	4 985 144
TOTAL ACTIF		21 306 664	20 355 302
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	60 687	55 782
Autres créditeurs divers	3.5	2 203	2 014
TOTAL PASSIF		62 890	57 796
Capital	3.6	20 454 120	19 654 850
Sommes distribuables	3.7	789 654	642 656
Sommes distribuables des exercices antérieurs		194	62
Sommes distribuables de l'exercice		789 460	642 594
ACTIF NET		21 243 774	20 297 506
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		21 306 664	20 355 302

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		246 225	869 294	196 146	846 478
Dividendes		-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	246 225	869 294	196 146	846 478
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.2	57 532	276 576	60 955	202 401
<i>Total des revenus des placements</i>		303 757	1 145 870	257 101	1 048 879
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.3	<60 700>	<235 304>	<55 782>	<230 427>
<i>Revenu net des placements</i>		243 057	910 566	201 319	818 452
Autres produits		-	-	-	-
Autres charges	4.4	<7 113>	<27 397>	<21 480>	<86 343>
<i>Résultat d'exploitation</i>		235 944	883 169	179 839	732 109
Régularisation du résultat d'exploitation		<136 548>	<93 709>	<106 126>	<89 515>
<i>Sommes distribuables de la période</i>		99 396	789 460	73 713	642 594
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		136 548	93 709	106 126	89 515
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		10 594	62 694	20 093	47 757
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		12 784	16 502	<6 823>	25 908
Résultat net de la période		259 322	962 365	193 109	805 774

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>259 322</u>	<u>962 365</u>	<u>193 109</u>	<u>805 774</u>
Résultat d'exploitation	235 944	883 169	179 839	732 109
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	10 594	62 694	20 093	47 757
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	12 784	16 502	<6 823>	25 908
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<814 851>	-	<695 462>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u><3 929 858></u>	<u>798 754</u>	<u><3 823 067></u>	<u><5 430 800></u>
Souscriptions	17 226 277	53 034 637	5 491 451	44 536 086
Capital	16 598 456	51 206 490	5 323 480	43 066 360
Régularisation des sommes non distribuables	52 368	93 376	15 866	79 964
Régularisation des sommes distribuables	575 453	1 734 771	152 105	1 389 762
Rachats	<21 156 135>	<52 235 883>	<9 314 518>	<49 966 886>
Capital	<20 378 936>	<50 477 818>	<9 029 295>	<48 249 824>
Régularisation des sommes non distribuables	<65 161>	<101 974>	<26 980>	<87 376>
Régularisation des sommes distribuables	<712 038>	<1 656 091>	<258 243>	<1 629 686>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u><3 670 536></u>	<u>946 268</u>	<u><3 629 958></u>	<u><5 320 488></u>
<u>Actif net</u>				
En début de la période	24 914 310	20 297 506	23 927 464	25 617 994
En fin de la période	21 243 774	21 243 774	20 297 506	20 297 506
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de la période	236 841	192 645	229 090	243 622
En fin de la période	199 787	199 787	192 645	192 645
<u>Valeur liquidative</u>	<u>106,332</u>	<u>106,332</u>	<u>105,362</u>	<u>105,362</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>4,29%</u>	<u>4,09%</u>	<u>3,48%</u>	<u>3,50%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2018 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	150 000	155 178	0,73%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	1 692 100	1 756 318	8,24%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	93 280	95 321	0,45%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	120 000	121 556	0,57%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	40 000	40 581	0,19%
AMEN BANK SUB.2014-C	3 000	120 000	125 954	0,59%
ATB 2007/1 D	2 000	112 000	116 916	0,55%
ATL 2014-3 CAT A	5 000	200 000	210 861	0,99%
ATTIJARI BANK SUB 2017. A - TF 7.4%	15 000	1 184 400	1 229 336	5,77%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	500 000	526 152	2,47%
BH 2009	5 000	230 500	230 527	1,08%
BH SUB 2018-1 CAT.A-TV-TMM+2%	3 000	300 000	315 177	1,48%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	999 258	1 031 095	4,84%
BTE 2010 A	1 500	30 000	30 555	0,14%
BTE 2010 B	3 500	210 000	212 854	1,00%
BTK 2009 CAT.D	1 500	90 000	93 566	0,44%
BTK 2012/1 B	8 700	124 323	125 130	0,59%
CIL 2014/2	5 000	200 000	211 194	0,99%
STB 2008/2	3 000	131 250	137 178	0,64%
TL 2012-2 B	6 600	264 000	276 998	1,30%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	500 000	517 780	2,43%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	1 381	138 100	145 969	0,69%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM2.3%	3 000	300 000	314 709	1,48%
TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	3 310	313 129	334 499	1,57%
TUNISIE FACTORING 2014-1	10 000	401 400	424 114	1,99%
UIB 2009/1 TR B	5 000	199 850	203 901	0,96%
UIB 2009/1 TR C	15 000	825 000	842 774	3,96%
UIB 2011/1 TR B	4 000	260 000	264 596	1,24%
Total Obligations de sociétés		9 728 590	10 090 789	47,36%
<u>Bons du trésor assimilables</u>				
BTA 11 FÉVRIER 2022 6%	950	900 125	961 655	4,51%
BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 282	1 178 206	1 252 306	5,88%
BTA 11/08/2022 5.60%	1 558	1 477 617	1 534 331	7,20%

BTA 12/10/2023 6.00%	1 250	1 155 313	1 197 364	5,62%
BTA 14 JUIN 2021 6.00%	600	583 800	605 936	2,84%
BTA 15 JUIN 2023 6%	1 000	937 300	980 128	4,60%
Total Bons du trésor assimilables		6 232 361	6 531 720	30,66%
Total obligations et valeurs assimilées		15 960 951	16 622 509	78,02%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Certificats de dépôt</u>				
AMEN BANK au 6 Janvier 2019/100J/10,35%	1 000 000	977 643	998 882	4,69%
Total émetteur AMEN BANK	1 000 000	977 643	998 882	4,69%
Total placements monétaires	1 000 000	977 643	998 882	4,69%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Amen Bank Pasteur	2 880 869	1 733 431
Amen Bank Med V	169 157	504 792
Liquidation émissions/rachats	16 267	261 642
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	20 455	18 719
Vente titres à encaisser	602 616	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	< 4 091 >	< 3 744 >
	3 685 273	2 514 840

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Frais de gestion à payer	60 687	55 782
	60 687	55 782

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Redevances CMF à Payer	1 935	1 807
TCL à payer	268	207
	<u>2 203</u>	<u>2 014</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2018

Montant	19 654 850
Nombre de titres	192 645
Nombre d'actionnaires	206

Souscriptions réalisées

Montant	51 206 490
Nombre de titres	501 895
Nombre d'actionnaires entrants	23

Rachats effectués

Montant	<50 477 818>
Nombre de titres	494 753
Nombre d'actionnaires sortants	30

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	62 694
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	16 502
Régularisations des sommes non distribuables	<8 598>

Capital au 31 décembre 2018

Montant	20 454 120
Nombre de titres	199 787
Nombre d'actionnaires	199

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Résultat d'exploitation	883 169	732 109
Régularisation du résultat d'exploitation	< 93 709 >	< 89 515 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	194	62
	<u>789 654</u>	<u>642 656</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/10/2018 au 31/12/2018</u>	<u>Période du 01/01/2018 au 31/12/2018</u>	<u>Période du 01/10/2017 au 31/12/2017</u>	<u>Période du 01/01/2017 au 31/12/2017</u>
Intérêts sur obligations et titres FCC	160 475	527 961	108 626	494 898
Intérêts sur BTA	85 750	341 333	87 520	351 580
	<u>246 225</u>	<u>869 294</u>	<u>196 146</u>	<u>846 478</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/10/2018 au 31/12/2018</u>	<u>Période du 01/01/2018 au 31/12/2018</u>	<u>Période du 01/10/2017 au 31/12/2017</u>	<u>Période du 01/01/2017 au 31/12/2017</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	40 644	212 706	45 990	138 864
Intérêts sur dépôt à vue	16 888	63 870	14 965	63 537
	<u>57 532</u>	<u>276 576</u>	<u>60 955</u>	<u>202 401</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2018 au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018 au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2017 au</u> <u>31/12/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017 au</u> <u>31/12/2017</u>
Rémunération du gestionnaire	60 700	235 304	55 782	230 427
	60 700	235 304	55 782	230 427

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2018 au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018 au</u> <u>31/12/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2017 au</u> <u>31/12/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017 au</u> <u>31/12/2017</u>
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	-	-	15 174	60 201
Redevance CMF	6 070	23 530	5 579	23 043
TCL	788	3 303	643	2 693
Autres Retenues	255	564	84	406
	7 113	27 397	21 480	86 343

5 – REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.